

FAMILLE

NOEL – PENIGHETTI

Alice PEGAND
Juin 1976

Alice, dite « Tante Alice » pour ceux qui l'ont connue, est la cousine germaine de Jean NOEL



Thomas NOEL

1771 - 1834

FAMILLE NOEL

Notre famille est originaire d'Haguenau dans le Bas-Rhin. Il faut se rappeler que Haguenau, ville impériale depuis 1257, doyenne de la décapole d'Alsace (Union des 10 villes) à partir du XIVème siècle, ne fut reprise aux Autrichiens et aux Prussiens qu'en 1681, et qu'elle ne fut complètement intégrée à la France que sous la Révolution de 1793.

La plupart des actes officiels, détenus par Georges NOEL, se transmettaient aux aînées de génération en génération. Ils étaient rédigés en allemand gothique. Les familles parlaient surtout l'allemand et l'alsacien.

Ce document a été établi par Alice PEGAND. Il a été complété par Jean NOEL en 1978 à l'occasion d'une cure près d'Haguenau ce qui lui a permis de retrouver les lieux et de les photographier

Toutes les archives dont il est fait mention dans ce document ont été remises au musée des archives d'Haguenau, (inventaire en fin de document) faute de risquer de se perdre.

0
0 0

Quel fut notre premier ancêtre NOEL connu ?

La tradition familiale est une charmante légende qui raconte à peu près ceci :

Autour des années 1770-75, un petit garçon blond aux yeux bleus, âgé de 4 ou 5 ans, vêtu d'une robe en velours rouge, bordée d'un galon doré (ou d'une robe en velours bleu, bordée d'une fourrure blanche) fut trouvé errant dans la forêt d'Haguenau le jour de Noël. Il ne parlait et ne comprenait aucune langue ou dialecte connus dans la région : allemand, alsacien, lorrain, français, yiddish, et on pensa qu'il s'était égaré, lors d'un passage d'un convoi de réfugiés polonais, fuyant devant l'invasion de leur pays.

Dans cette charmante ville d'Haguenau, vivait une honorable famille de grainetiers payant le cens (impôt à l'époque permettant de voter et d'être éligible) qui s'appelait la famille GEBUS (prononcer GUEBUS). Le ménage avait déjà 4 ou 5 enfants, mais se proposa tout de même, pour recueillir le petit garçon que l'on appela Thomas, Moïse (le Sauvé) Noël, espérant toujours que les hasards de la guerre et de ses déplacements de population, permettraient de le rendre à sa famille.

La réalité semble avoir été différente.

En recherchant dans les archives de la famille, on trouve en effet un vieux parchemin, presque illisible, écrit en vieil allemand, d'une écriture gothique pleine de fioritures.

Voici la traduction littérale de ce manuscrit.

« Aujourd'hui, à la date du 20 décembre 1772, s'est présenté devant nous Michael Thomas LAQUANTE, ancien capitaine du Régiment de LAMARQUE et, actuellement Officier Payeur en titre dans la ville d'Haguenau, Nicolas WALTER, l'actuel Major (sic, fermier) venant de la ferme dénommée « les dominicains » (Page 6) pour déclarer que :

« Le 21 du mois actuel de décembre 1772, vers huit heures du matin, alors qu'avec sa voiture attelée, il avait quitté sa ferme pour aller couper du bois, il rencontre une première fois une jeune femme sans son fils, dans la rue de Bergloyserd, en face de sa ferme, et lorsqu'il la revit dans la forêt, près du premier fossé derrière la ville, le déclarant lui demanda pourquoi elle avait tant hâte de courir. Elle lui dit « O ! Jésus ! J'ai un homme (ou mari) qui m'a pris mon enfant et s'en est allé avec lui ».

« Après cela, Nicolas WALTER lui demanda si elle n'était pas originaire d'Haguenau. Elle lui dit qu'elle habitait Weissenburg près du Palatinat et qu'elle était native de Landau (dans le Palatinat). »

« Après quoi il lui demanda son nom. Elle ne le dit pas, mais dit seulement que son homme (ou mari) habitait Landau et que quand il rencontrerait un homme vêtu d'un capuchon bleu et accompagnait un enfant, il devait dire à celui-ci, que pour l'amour de Dieu, il devait ramener l'enfant. »

« Après cela, elle lui demanda si le chemin vers le prochain village était encore long, et s'il n'existait pas là, une voiture. Elle aimerait bien prendre une voiture ou un char pour se faire conduire rapidement à Weissenburg, car elle ne pouvait plus avancer – et que ce même jour, elle devait être à Weissenburg.

« Le déclarant lui a dit qu'elle devait néanmoins marcher encore jusqu'à A ... ? mais de cela elle ne voulait pas entendre parler et ne lui donna point d'explication.

« Après cela, le déclarant serait parti en hâte jusqu'au moment où il la perdit de vue. »

« Maintenant, il déclare à ce propos, que selon son avis, cette personne, à cause de sa robe style costume régional, et à cause de son parler, ne venait certainement pas des basses terres comme elle le disait, mais devait être de notre région (Haguenau). Elle devait avoir au maximum 18 ou 19 ans, elle portait une jupe à rayures rouges et blanches et un manteau noir sur cette jupe. Elle avait la taille d'à peu près 1m 63, et elle avait un visage long et pointu.

*« Il affirme qu'il était prêt à signer sa déclaration et si nécessaire à l'affirmer. »
Ont signé ici : Nicolas WALTER, LAQUIANTE (Maire d'Haguenau) et KAUMAN (Greffier), de leur main.*

Ensuite se présente aussi l'honorable citoyen Guanty WERMEHER, charron dans notre commune, qui déclare :

« Le même jour du 21 du présent mois de décembre 1772, le matin vers 8 heures, il est allé à la coupe dans la forêt d'Haguenau. Chemin faisant, près du lieu-dit « le Moulin de la Ville » (Page 7) à quelque distance du chemin conduisant dans la forêt de Trusenbergen, il a vu un petit enfant d'environ l'âge de un an, portant un petit fichu de coton, un petit châte, des bas de coton blanc, des chaussons rouges et un capuchon avec une plume dessus. »

« Cet enfant aurait tendu vers lui ses mains en signe d'appel : il était à demi gelé. Sur quoi le déclarant s'était imaginé qu'un tel enfant était perdu, et avait été exposé là et pour cette raison il l'avait pris dans ses bras. Il l'avait confié à son beau frère Martin BRONDELLE afin qu'il le fit soigner par sa sœur Christine BRONDELLE, jusqu'à ce qu'il fut retourné à la maison. »

« Quand le déclarant retourna chez lui, l'enfant était déjà dans la maison de Thomas MULLER »

Il a écouté la lecture de la présente déclaration et l'a signée.

Dont acte à Haguenau

Signé de leur main : Guandy WERMEHER, LAQUIANTE et KAUMAN

Par la suite comparait aussi Christine BRONDELLE, sœur du susnommé Martin BRONDELLE, habitant tous deux dans la commune d'Haguenau, qui déclare :

« Le 21 de ce mois de décembre, entre 9 heures et 10 heures du matin, son frère du nom de Martin BRONDELLE lui a apporté dans sa chambre un beau petit enfant d'environ un an, portant un fichu de laine rouge et blanche de même qu'un capuchon avec une plume blanche. Il lui dit qu'il était un enfant trouvé et que Guanty WERMEHER le citoyen charron, l'avait trouvé sur le talus du nouveau moulin, sur le chemin près de l'étang BERGEN HACT et dans la forêt et qu'il l'avait donné à la déclarante. Sur quoi elle avait accepté l'enfant qui était à moitié gelé, et elle l'avait signalé à l'Officier Payeur en titre. »

« De même, que ce jour précis du 21 de ce mois, pour prendre soin de lui, l'Officier Payeur avait donné l'ordre de le préparer pour être baptisé. »

Déclarant qu'elle n'avait pas l'expérience d'écrire, pour cette raison, sont ajoutées les habituelles signatures.

Dont acte à Haguenau

Signé de leur main : Christine BRONDELLE, LAQUIANTE et KAUMAN

A ce propos, nous Administrateur Régnant, avons fait fixer par écrit le présent traité, pour en référer en haut lieu.

Dont acte à Haguenau

Signé de leur main : LAQUIANTE et KAUMAN de leur propre main.

A cette date, mentionnée à la fin, comparait l'honorable et modeste Thomas MULLER, citoyen et maçon, habitant notre commune qui présente cet enfant.



Corps de bâtiment de la ferme existante en 1772

Superstructure du "*Nouveau Moulin*"
Rue dite, aujourd'hui encore, du "*Moulin Neuf*"
Ce bâtiment photographié en 1978 servait alors de minoterie



Base du Moulin, telle qu'elle existait en 1772
et encore aujourd'hui

Le 25 ème de ce mois dans notre paroisse, l'église St Georges (*Page 8*) le Recteur RUMPLER l'a baptisé. Le Père BOERGEN a seulement signé le certificat de baptême.

Thomas, Moïse NATALIS

« que pour frais de nourriture et de vêtements, aussi longtemps que cela lui plairait, il toucherait en soumission, un écu d'or et 5 shillings par mois et d'en référer au Conseil. »

Dont acte à Haguenau, le 29 décembre 1772

Signé de leur main : Thomas MULLER

Vue la soumission ci-dessus, le Magistrat l'a acceptée, et a ordonné que soit payé chaque mois au dit Thomas MULLER, la somme de 3 livres par le Receveur des Deniers Patrimoniaux de cette ville.

Fait à Haguenau devant le Magistrat

Le 30 décembre 1772 par le Magistrat

Signé KAUMAN, sous Greffier, collationné KUMAN

L'acte de baptême (*Page 9*) du petit Thomas Moïse NATALIS (NOËL) est ainsi rédigé :

« Tu es, Mon Cher Enfant, baptisé dans la mort du Christ qui t'a racheté de l'enfer par son sang. En mémoire de cela et pour un souvenir durable, j'ai voulu t'offrir après ton baptême cet écrit :

« Grandis pour l'honneur de Dieu, la joie de tes parents, l'utilité de ton prochain et ton salut éternel, afin que, après avoir souffert ici sur terre avec Dieu, tu puisses enfin être couronné avec lui. »

Baptisé à Haguenau par le Pasteur S. BOERGEN, le 25 Décembre 1772

*Ainsi souhaité de tout cœur par ta marraine fidèle marie Thérèse GEBUS née MOEGLING
En l'année 1777, le 19 Mars Thomas Moïse NATALIS (NOËL) a été confirmé à l'église Saint Georges d'Haguenau*

J'en suis le témoin : Thomas MULLER.

Ces deux manuscrits sont les seuls documents et les seuls témoignages que nous possédions sur l'origine et la petite enfance de Thomas NOEL.



Eglise Saint Georges à
Haguenau

Acte de baptême de Thomas NOEL

N^o 1647

hodie vigesimo quinto Decembris anni millesimo septingentesimo
 septuagesimo secundo à me infra scripto rectore sub conditione
 participatus fuit puer unus ^{deux} annis expositus et inventus
 in prairie apud molinam novam ^{de la prairie} ~~de la prairie~~ Thomas
 moyse Moël parrain fut Thomas Muller ^{citoyen et maçon en ce lieu} et Gementon ^{citoyen}
 marraine vero Theresia moeglina ^{épouse de Jean GEBUS, citoyen meunier} gebus

levis et pastoris, qui una mecum sub scriptis present.

apud S. Miller

N^o 1648

Traduction sommaire et non officielle : « Aujourd'hui, le 25 Décembre 1772, par devant moi, curé soussigné, est baptisé, sous condition, un enfant d'environ un an, exposé et trouvé dans la prairie, près du Moulin Neuf (ad.... Illisible) **Thomas Moyse NOEL**.

Le parrain a été Thomas MULLER, citoyen et maçon en ce lieu. Et la marraine est Thérèse MOEGLING, épouse de Jean GEBUS, citoyen meunier, qui tous ont signé avec moi »

Tomas MULLER –MOGLING- RUMPLER, Rector

Le petit Thomas semble avoir été confié à Thomas MULLER, l'honorable et modeste maçon d'Haguenau. Sa marraine était Marie Thérèse BEBUS (devenu GEBUS).

Qui était cette jeune femme ?

Nous savons seulement qu'elle s'appelait Marie Thérèse MOEGLING (1744-1825) et qu'elle épousa en 1769 Johanne BEBUS.

Voici des extraits savoureux de la traduction de son contrat de mariage :

« Au nom de la très Sainte Trinité, Dieu le Père, le Fils et le Saint esprit – Amen

« Se sont présentés aujourd'hui, et en présence des témoins ci-après nommés : l'honorable Johanne BEBUS, fils de Johanne BEBUS, artisan grainetier, produisant du pain blanc (rare dans le pays) et ancien de la cité de Niederschaffelsheim et Marie LANGIN son épouse, fils honorablement procréé par le sus dit Johanne BEBUS, son père, par celui-ci suffisamment assisté en tant que fiancé, d'une part,

« En outre, la jeune fille honnête et vertueuse Marie Thérèse MOEGLING, honorablement procréé, et fille du Sieur Jacob MOEGLING, citoyen de cette ville, accompagné de dame Brigitte BARTHIN son épouse, suffisamment autorisée, d'autre part,

« Leur fille honorablement élevée et descendante du ci-après sieur MOEGLING son grand-père. Cette jeune fille étant la fiancée, par un destin étrange, voulu par le Tout Puissant à la gloire et les louanges de Celui-ci, pour la continuation du genre humain, par l'amour chrétien, la fidélité et le mariage contracté entre eux, mariage pour lequel les conditions suivantes et les arrangements à l'amiable ont été ainsi fixés :

1°/ Les personnes fidèlement fiancées doivent et veulent, au nom de Dieu, se prendre pour époux par le Saint Sacrement du mariage, et veulent maintenir leur promesse honnête par la procréation chrétienne selon l'Eglise Chrétienne, catholique, Apostolique.

2°/ Le mari reconnaît à sa bien aimée jeune fille fiancée, par son affection honorable, la dot librement consentie, de la somme de cent cinquante pièces d'or, de la monnaie courante dans le pays, de façon que la jeune mariée, dès maintenant et après la mort du marié puisse avoir, prendre et conserver cette somme pour ensuite en disposer selon son bon plaisir et la gérer sans obstacle.

3°/ Si le mari devait bénir le temporel, pour aller dans l'Eternel, prématurément, la somme ci-dessus de cent cinquante pièces d'or, passera à son épouse et lui appartiendra selon l'article ci-dessus.

4°/ Père et Mère du marié Johanne BEBUS et Marie LANGIN, veulent prêter 1 200 pièces d'or de la monnaie de notre pays au moment du mariage. De même les précités Johanne BEBUS et Marie LANGIN veulent donner au marié 50 mesures de froment, dont immédiatement, au moment du mariage 30 mesures, et les autres 20, au bout d'un an.

5°/ Le précité Sieur MOEGLING, père de la jeune mariée, déclare que ladite jeune mariée, aux termes de l'inventaire maternel de la date du 17 février 1763, hérite d'une somme de 860 pièces d'or en tant que part d'héritage maternel.

6°/ Le Sieur MOEGLING cède et remet aux jeunes fiancés qui s'engagent dans le mariage, ses biens sis ici même dans la ville d'Haguenau, rue de la Porte ... l'habitation située dans la rue Fritz Allemand, et sur l'arrière donnant sur la grève du Dindon ... »

Sur le dos de ce contrat de mariage, un des petits fils a noté quelques renseignements :

- Johanne GEBUS de Niederschaffelsheim, est mort à Haguenau le 18 avril 1789.
- son épouse, Marie Thérèse MOEGLING (ou MECHLING) est née vers 1744 et est morte le 17 février 1825 à Haguenau. (*Photo ci-dessous : Marie Thérèse vers 1800*)



De cette union naquirent :

- Marguerite GUEBUS, née vers 1772, veuve de Léopold BERDELLE, décédée le 29 septembre 1855
- Thérèse GEBUS, née vers 1774, veuve de Georges BUCHER, décédée le 20 février 1853
- Jacques GEBUS, né vers 1776, s'est engagé le 8 août 1806 dans le Régiment des Chasseurs Britanniques sous le nom de Jacob GIBUS. Il est mort en Espagne le 23 septembre 1812 au service des Britanniques.
- Magdalena GUEBUS, née vers 1780, épouse de Thomas NOËL, décédée le 3 juillet 1845.
- Jean GUEBUS, boulanger, épousa Marie Anne JENNER, bourgeoise d'Haguenau. Il décède en 1844.
- Catherine GUEBUS, épouse de Georges WENDELING
- Barbe GUEBUS, veuve de François IENNER
- Monique GUEBUS, épouse de Léopold SCHERRER, décédée en 1842

Qui a réellement élevé Thomas NOEL ?

Il est impossible de le savoir. Est-ce le brave Thomas MULLER ? Est-ce sa marraine Marie Thérèse GEBUS comme le croit la tradition familiale ?

Nous retrouvons Thomas à 19 ans. Il s'est engagé dans le Régiment de Salm-Salm, se déclarant fils de feu Thomas et Catherine BAUMGARTENER (dont la traduction peut être « prairie sur l'eau »).

Tous les documents militaires sont écrits en français.

Extrait du registre des Volontaires de la première Réquisition d'Haguenau du 3 Août 1971

« Thomas NOEL, de cette ville, âgé de 19 ans, volontairement voué à la défense de la patrie – a signé – Thomas NOEL.

« Nous, Officier Municipal de la ville de Haguenau, avons délivré au-dit NOEL le présent extrait pour lui servir d'engagement, et auquel a été remis 18 sols jusqu'à Strasbourg.

Le régiment privé de Salm-Salm avait été levé le 2 février 1668 par un prince allemand : Guillaume EFON, Landgrave de FRURSTEMBERG, et était arrivé en France début 1670, et admis le 27 mars dans les rangs de l'Armée Française avec la solde étrangère.

Il était commandé par des aristocrates.

En 1783, il fut acheté et dirigé par le Prince Emmanuel Henri Nicolas de SALM-SALM, devenu Colonel propriétaire.

Ce régiment s'illustra successivement en Lorraine, en Hollande, en Catalogne, en Belgique (où il combattit à côté des gardes Françaises et des Fusiliers du Roi), sur le Rhin, en Basse Alsace, en Artois, en Flandre, en Bavière, en Autriche, à Prague, en Haute Alsace, en Corse, en Bretagne (pendant la guerre d'Armorique), en Vendée (contre les Chouans avec KLEBER et HOUCHE).

Ce régiment d'élite s'attachait surtout à apprendre aux soldats à tirer, exercice qui avait été complètement négligé jusqu'à ce jour, et devient bientôt un corps modèle sous le double rapport de l'instruction et de la discipline.

En 1783, une ordonnance du Roi réorganise le régiment pour le quart de l'effectif du corps : qu'Officiers et soldats, soit formé de sujets français, recrutés en Alsace et en Lorraine allemande. Le chef qui était alors le Prince d'ANHALT (avant le Prince de Salm-Salm) fut aidé par un colonel en second, exerçant le commandement réel.

En Août 1791, le régiment de Salm-Salm est envoyé à Belfort, où il fut chaleureusement reçu par les habitants dont les inquiétudes étaient grandes quand les Autrichiens occupaient Porentray.

En 1792, il vient à Strasbourg, puis dans la Sarre, et s'illustra à Valmy, sous le commandement KELLERMANN.

Le 15 Avril 1794, le régiment de Salm-Salm entra dans la 123ème Demi-brigade de Bataille et le 1^{er} Mai 1794 dans l'Armée et Sambre et Meuse – et enfin incorporé définitivement en 1803 dans le 62ème Régiment de Ligne.

L'uniforme était ainsi composé = Habit bleu turquin, parements, revers, collet et doublures jaunes, boutons blancs, dont 8 petits sur chaque revers, et trois sur chaque manche, quatre depuis les revers jusqu'aux doubles poches en long, garnies chacune de trois boutons et boutonnières, veste blanche garnie de 12 boutons culotte blanche, chapeau bordé d'argent.

Thomas devait porter cet uniforme. (portrait en 1^{ère} page)

Sur sa miniature, il avait déjà le costume des Officiers de la Révolution (costume resté le même sous l'empire). Il portait à l'oreille droite l'anneau d'or (appelé joint) comme la plupart des Officiers et marins de l'époque. Cette coutume est perdue maintenant, mais il arrive encore que les jeunes officiers de carrière s'amuse à en mettre un à l'occasion de réunions entre eux, en signe de ralliement.

Thomas fut tout de suite nommé Caporal-fourrier des Grenadiers, puis Sergent-major, puis Sous-lieutenant. Son état d'enfant trouvé, le faisant supposer noble, lui permit d'être rapidement Officier, dans ce régiment d'élite commandé par des aristocrates.

L'état de service établi le 1^{er} Brumaire de l'An 11 (à la fin de sa carrière militaire) par le Chef de la 25^{ème} Division d'Infanterie de Ligne, 94^{ème} Demi-brigade, le 1^{er} bataillon, Compagnie des Grenadiers de la place de Liège (Belgique) signale qu'il a fait les campagnes des guerres de la Révolution des années : 1791 – 1792 – 1793 – 1794 – 1795 – 1796 – 1797 – 1798 – 1799 aux différentes Armées :

* qu'il a été au Siège de Mayence, de l'expédition d'Irlande du 1^{er} Brumaire au 27 Nivôse An 2 sur la frégate « l'Immortalité »,

* qu'il a été blessé le 5 Juillet 1793 au genou droit par un boulet, le 19 Juillet par un éclat d'obus au bras droit en défendant le Fort St Charles à Mayence, le 21 Septembre 1793 par un coup de feu de mitraille au coude de bras gauche en combattant les rebelles dans l'affaire de Dol.

* Le 29 Prairial, An 8, d'un coup de feu à l'articulation du bras droit en combattant les Autrichiens sur les bords du Danube, duquel il resta estropié.

Cet état de service se termine par l'annotation manuscrite :

« Nous, Membres composant le Conseil d'Administration du 94^{ème} Demi-brigade d'Infanterie, soussignés, certifions que le citoyen NOEL, Sous-lieutenant, a toujours servi la Patrie avec zèle, honneur et probité, et que sa conduite lui a mérité l'estime de ses Chefs et l'amitié de ses camarades »

Signé par trois Capitaines – l'Inspecteur aux Revues et le Chef de Brigade.

On peut lire également sur le certificat manuscrit suivant :

« Nous, Chef de Brigade et Officiers supérieurs, commandant la 94^{ème} Demi-brigade de la 25^{ème} Division militaire, soussignés, certifions que le citoyen Thomas NOEL, Sous-lieutenant des Grenadiers de notre premier bataillon, réformé à cause d'une blessure grave, reçue au champ d'honneur, a servi avec nous pendant 10 ans avec honneur et distinction, et voulant lui donner une preuve de notre amitié, de notre estime, et des regrets que nous éprouvons de le quitter, l'engageons à disposer de nous toutes les fois que nous pourrons lui être utiles »

Fait à Liège le 22 Ventôse – An 10

Entre temps, on peut encore trouver différentes notes manuscrites le concernant :

*** Armée de Sambre et Meuse : quartier général de Coblenz – 20 Messidor – An 5**

« Il est ordonné au citoyen NOEL, Officier attaché au Général en Chef HOCHE, de partir de suite pour se rendre à Metz en toute diligence, chargé d'affaires.

« Les Commandants des cantonnements lui feront fournir les chevaux des correspondances pour activer sa route jusqu'à Metz

Le Chef de Brigade – Aide de camp du Général en Chef HOCHE - Signé POITOU

Le même ordre de mission, daté du 22 Messidor- An 5, pour se rendre de Metz à Cologne

*** Armée de Sambre et Meuse - Le 5 Prairial – An 5**

« Lettre donnant pouvoir à Thomas NOEL attaché au Général en Chef HOCHE, de retirer les lettres de la poste aux lettres, pour le Quartier Général particulier, le logement, le vivre et le fourrage, recevoir un cheval pour la célérité du service dont il est chargé, recevoir un cheval de selle pour se rendre de Montabourg à Friedberg. »

***Bruges, le 21 Nivôse – An 7 – 94ème Demi-brigade d'Infanterie de Liège au citoyen Thomas NOEL :**

*« Vous êtes prévenu, citoyen, que votre belle conduite est récompensée... Les éloges que l'on fait de vous d'un talent distingué à l'art d'escrime, vous méritent notre estime. **Nous** vous engageons à vous faire recevoir à l'assaut général les 25 courants, comme maître d'arme. Ceci est désiré par le corps des Officiers »*

Le Chef de Brigade G. COCHE

On peut penser, d'après ce qui précède, et d'après ses miniatures, que Thomas était un jeune officier blond, aux yeux très bleus, un excellent cavalier, et un parfait escrimeur, qu'il était intelligent et habile, puisqu'on lui confiait des missions souvent délicates, qu'il était discipliné et courageux, puisque apprécié de ses chefs, d'un caractère agréable, puisqu'il avait l'amitié de ses camarades, et a laissé des regrets en partant.

Bonaparte, alors Premier Consul, lui décerna, à titre de récompense nationale, un sabre d'honneur très beau (en possession de Georges NOEL son arrière-arrière petits fils) dont la lame est en acier damasquiné (incrusté de filets d'argent). Ce sabre lui fut remis en Vendée par le Général HOCHE, et lui permettait selon l'arrêté du 4 Nivôse – An 8, de jouir des

prérogatives attachées à cette récompense, et lui donnait droit, pendant son activité, à un traitement de haute paye.

Les armes d'honneur ont précédé la Croix et la légion d'Honneur et donnaient droit à double payes. Malheureusement pour lui, ses graves blessures l'obligèrent à quitter l'armée.

Voici ce qu'écrivit de Namur le 15 Ventôse – An 10, l'Officier de santé attaché au Premier Bataillon de la 94 Demi-brigade de Ligne :

« Je certifie que le sous-lieutenant Thomas NOEL, de la Première Compagnie des Grenadiers, a été blessé à la partie supérieure et externe de l'avant bras, d'un coup d'arme à feu chargé à mitraille, qui lui a fracassé l'os du coude, et divisé les muscles auxquels cet os donne attache ... Tous les soins employés pendant 20 mois pour faciliter et accélérer l'exfoliation, ont été sans effet, de manière qu'on n'aperçoit pas de changement.

« J'estime, en conséquence, que cet os est dans un état de mortification, et la blessure incurable. Le bras reste en état de flexion et empêche le citoyen NOEL de s'en servir.

Thomas écrit en allemand, le 13 Thermidor – An 10, de Namur, à sa chère marraine Madame Marie-Thérèse GEBUS, résidant à Haguenau – ainsi qu'à sa fille Magdalena, la douce Lena. En voici la traduction :

« Votre dernière lettre m'est parvenue exactement. Elle m'apprend que vous êtes encore tous en bonne santé ce dont je me réjouis vivement. Mais je ne vous ai pas répondu aussitôt. Je voulais d'abord attendre la fin de l'opération, à laquelle j'ai fait soumettre mon bras, afin de pouvoir vous en communiquer le résultat.

« Depuis quelque temps ma situation était fort pénible, et, je ne saurais vous dire combien elle m'a donné d'inquiétude, surtout depuis que j'ai reçu votre dernière lettre.

« Il y a deux mois environ, la blessure de mon bras amena des douleurs de plus en plus vives. Chaque jour elles augmentaient, à me rendre fou. Mon bras était très enflé, au point que je ne pouvais plus plier les doigts. Les chirurgiens m'appliquèrent des cataplasmes pendant six grandes semaines. Cela dura jusqu'à lundi dernier, lorsque la poussée d'un nouvel os a amené l'ancien, à demi pourri, hors de la plaie.

« Je donnai l'ordre de m'ouvrir le bras car la douleur m'avait rendu fou. Et au bout d'un quart d'heure, je fus débarrassé de toutes mes souffrances et ... d'un morceau d'os long de cinq pouces et demi, que le chirurgien dût extraire de mon bras. Voilà mon bras nettoyé et j'en remercie Dieu mille fois. Le chirurgien m'a assuré que dans un mois ce bras sera complètement guéri.

« A la lecture de votre dernière lettre, j'ai appris avec la plus vive douleur que Fraulein LENA regarde comme une charge pénible l'union qu'elle contractera avec moi. Je me garderai bien de faire un reproche au sujet de cette observation, mais si Fraulein LENA me connaissait bien à fond, elle aurait lieu de se consoler elle-même. Elle se dirait que NOEL l'aime, pour vivre heureux avec elle, non pour la rendre malheureuse. Cela ne conviendrait pas à un honnête homme, et cet homme ne pourrait lui-même vivre heureux.

« Aussi, je vous prie, Chère Marraine, de consoler Fraulein LENA. Vous pouvez lui assurer qu'une fois rentré à Haguenau (ce qui ne tardera guère) et voyant alors que vous ne me croyez pas capable de vivre heureux avec elle, sans grande peine ni souci, comme LENA le mérite, j'aurai assez de bon sens pour dire, moi le premier : je veux supporter mon malheur tout seul et ne pas y associer d'autres personnes que j'aime et que j'estime. Car, pour moi, il est vraiment

trop tard pour dire : je veux rester où je suis, ... Mais il est encore temps de dire : d'autres personnes ne doivent pas être malheureuses à cause de moi. Il serait impossible que je ne fusse pas malheureux en même temps. J'espère que vous aurez la bonté d'encourager et de consoler LENA jusqu'à ce que j'aie moi-même le plaisir de la tranquilliser. J'attends le courrier chaque jour

« En attendant, je vous embrasse tous et vous envoie mille baisers. Avec la ferme promesse d'obéir jusqu'à la mort, à vos ordres, je reste ...

Votre bien dévoué Th. NOEL

Une lettre était jointe pour Fraulein LENA, la gentille Madeleine GEBUS qui deviendra notre aïeule.

« Chère LENA

« J'espère que vous me pardonneriez de ne pas vous avoir présenté mes hommages, comme il convenait, le jour de votre fête, mais de vives douleurs que je ressentais à mon bras (douleur que j'ai pourtant supportées avec patience puisque je vous les offrais) ne me permettaient pas de tenir la plume.

« Je me console néanmoins, à la pensée que j'aurai le plaisir de vous présenter personnellement mes devoirs et vous souhaiter de vive-voix, tout ce qui peut vous être agréable et vous rendre heureuse. Je vous remercie mille fois d'avoir eu la bonté de m'envoyer une recette dans la lettre de Madame votre Mère, et d'avoir ainsi pensé à moi.

« Accordez moi la faveur, Chère LENA, de penser que vous resterez calme et tranquillisée, jusqu'à ce que j'ai le plaisir de vous témoigner combien j'ai, et aurai toujours pour vous, de respect, et d'affection. Je vous suis pour la vie tout dévoué, et prêt à accomplir vos désirs. »

Votre Thomas NOEL

A son retour de régiment, tout a dû bien se passer pour Thomas, car le 15 Septembre 1802, il épousait sa chère Madeleine GEBUS, la douce LENA, fille de sa marraine Thérèse GEBUS.



Madeleine GEBUS, appelée LENA



Thomas NOEL

Leur contrat de mariage stipule que Madeleine a apporté en dot 1 400 Frs comptant et que,

«Le candidat au mariage énonce et promet l'avoir temporel, la nourriture et les biens, à sa très aimée candidate au mariage ; en échange de son amour et de son affection, il promet en cadeau de mariage (après la nuit de noce) en biens propres et irréversibles 600 Frs»

Ils se sont mariés sous le régime de la communauté, et avaient tous deux à leur mort :

** deux maisons avec jardins*

** deux houblonnières*

** des terres d'une valeur de 26 230 Frs, plus 47 231 Frs 70 centimes de valeurs mobilières, soit un total de 73 461 Frs 70 centimes*

Thomas fut mis à la retraite le 28 fructidor – An 10, avec une solde de retraite de 936 Frs 69 centimes.

Il était revenu à Haguenau le 1^{er} Brumaire – An 11, avec un certificat signé de HOCHÉ et une épaulette.

En 1812, il déclare qu'ayant une fortune suffisante pour « vivre honnêtement », il ne demande aucune récompense pécuniaire, mais que ses souffrances ayant été grandes pendant les dix années de service actif, il sollicite, soit l'Ordre de Chevalier de St Louis, soit la Croix de la Légion d'Honneur, qui vient d'être créée.

Le 5 Juillet 1814, lui arrive la note manuscrite suivante, émanant du Commissaire des Guerres de la place de Strasbourg :

« A Monsieur Thomas NOEL, Officier retire à Haguenau, j'ai l'honneur de vous prévenir que Monsieur le Ministre de la Guerre vous a accordé la décoration de la fleur de lys. Vous voudrez bien vous présenter chez Monsieur le Ministre de la Guerre pour y être inscrit sur l'état de cette décoration. »

Le 11 Juin 1815, il est élu au grade de Capitaine de la ville de Haguenau, par les 75 Gardes Nationaux de la ville, réunis sans arme, sans uniforme, et chargés de nommer leurs officiers.

A la Restauration, il avait été élu membre du Conseil Municipal de la Ville de Haguenau, et juré à la Cour d'Assise du Bas-Rhin, où il restera pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, à 63 ans le 18 Octobre 1834.

Pendant l'absence de Thomas, au moment de la Révolution Française et au plus fort de la Terreur, Marie Thérèse GEBUS qui avait perdu son mari en 1789, émigra en Allemagne avec ses enfants en mars 1793.

Elle fut inscrite sur le 3^{ème} volume de la liste des émigrés.

Ses biens confisqués lui furent rendus à son retour le 1^{er} Germinal – An 3, en même temps qu'on la radiait de la liste des émigrés.

Au sujet de l'amnistie de la famille GEBUS, on peut lire que le 18 Frimaire – An 11, le Grand Juge et Ministre de la Justice, à la demande de Madame Veuve Jean GEBUS, née Marie-Thérèse MOEGLING, d'Haguenau « accorde amnistie pour fait d'émigration également à son fils Jacques, qui rentrera dans la jouissance de ses biens ».

Or, on sait que Jacques ne revint pas à Haguenau, et s'engagea dans un Régiment de Chasseurs Britanniques, et mourut en Espagne, sous le nom de Jacob QUIBUS.

Le 17 Fructidor – An 4, la délibération municipale d'Haguenau, décide de la réintégration de Marie Thérèse MOEGLING, veuve GEBUS, et de ses enfants, Thérèse et Jean, en conformité des articles 4 et 7 de la loi du 22 Nivôse – An 3.

L'arrêté stipule qu'il y a lieu de les rayer de toute liste d'émigrés, et que le séquestre des propriétés non vendues est levé, à charge pour elle d'en payer les frais. Le montant acquitté du produit des ses biens vendus lui sera rendu, à condition qu'elle n'ait plus personne, ni enfant, ni copropriétaire de ses biens, en émigration.

L'énumération de tous ces arrêtés, de tous ces actes officiels, peut paraître fastidieuse. Mais ils sont les seuls témoins de la vie de notre ancêtre Thomas NOEL et de la famille GEBUS, les seules pièces qui nous permettent de les situer et de les faire un peu revivre.

Nous les avons livrés tels que nous les avons trouvés dans les archives familiales.

Du mariage de Thomas NOEL avec Madeleine GEBUS, le 15 Septembre 1802, sont nés :

* Louis Thomas, le 29 Août 1803, Inspecteur des Eaux et Forêts, décédé le 11/4/18...

* Monica, dite tante Monique, le 17 Octobre 1806. Elle mourut célibataire en 1889

* Charles, le 31 Janvier 1807, Marchand de bois exotique, décédé le 21/12/1858

* Jean Baptiste, le 28 Juin 1808, décédé le 5 Mars 1810.

* Madeleine, le 23 Mai 1810 (mariée le 19/11/1832 à Joseph DEREDINGER), décédée en 1836, à 26 ans.

* Thérèse, le 31 Mars 1812, décédée le 25 Décembre 1813

* Auguste, le 29 Septembre 1813, notre ancêtre, bachelier es-sciences de la faculté des sciences de Strasbourg. Il épousa Juliette PENEHTTI, à Belfort, et mourut le 4 janvier 1858.

* Louise, le 13 Octobre 1816, décédé à 24 ans le 27 Août 1840

* Théodora, le 12 Septembre 1818, décédée le 9 Janvier 1819.

Louis, Monique, Charles et Auguste seuls survivants, héritèrent des terres et des houblonnières de leurs parents, à la mort de leur mère en 1845. Louis et Charles eurent en

indivision les terres et les houblonnières, Monique et Auguste eurent en indivision les « créances du commerce de bois d'un recouvrement certain ».

Le 1^{er} Floréal – An 12 (1803), un an après leur mariage, Thomas et Madeleine NOEL achetèrent à Haguenau une belle maison dans le quartier Weiss, sous le n° 209, donnant par la façade sur la Landstrasse (Grande Rue) et par un côté sur la rue du Presbytère de la cathédrale Saint Georges.

Ils payèrent cette habitation et ses dépendances trois mille francs, en quatre ans, à chaque 8 Messidor.



Maison de l'ancêtre telle qu'elle se présente actuellement (1978) depuis la Grande Rue et l'impasse des Guillemites

Des 4 enfants qui survécurent à leurs parents, seul Auguste, notre ancêtre se maria. Il était professeur de sciences naturelles et fut nommé au collège de Belfort. Il y rencontra la très belle Juliette PENIGHETTI et l'épousa en 1847.

Que sait-on de ses frères Louis et Charles et de sa sœur Monica ? Peu de choses.

Charles et sa sœur Monique avaient un gros commerce de bois exotique et une bonne fortune pour l'époque.

Louis était Inspecteur des eaux et Forêts. Quand il prit sa retraite, ses subordonnés lui donnèrent un marteau d'honneur en argent, insigne du forestier, le marteau étant généralement destiné à marquer les arbres à abattre, dont le talon était frappé de ses initiales.

Les deux frères moururent avant la guerre de 1870 (on n'en connaît pas la date) léguèrent leur fortune à leur sœur Monique, à charge pour elle de laisser ce patrimoine à leur frère Auguste ou à ses héritiers.

Il semble que Monique vécut dans l'aisance dans la belle maison d'Haguenau achetée par ses parents au début de leur mariage. Cette maison était tout près de la cathédrale, où le frère de sa servante Adèle GRASSER était bedeau. Elle allait à la messe tous les matins et s'occupait de bonnes œuvres.

Elle était restée très patriote, comme tous les Alsaciens, et quand en 1871, les troupes défilèrent dans Haguenau, avec l'Empereur Guillaume II venu visiter ses nouveaux territoires, elle laissa obstinément fermés ses volets de la façade, marquant ainsi sa désapprobation.

La tradition familiale indique que lorsque l'Empereur (ou le Général) passa devant sa maison, il demanda ce que voulait dire cette façade sans drapeau et le Bourgmestre aurait répondu : « C'est une vieille originale, il ne faut pas faire attention » et l'Empereur (ou le Général) aurait rit.

Cette riche tante Monique était sollicitée continuellement pour les bonnes œuvres de la paroisse et engloutit la plus grande partie de sa fortune auprès de l'église Saint Georges contre promesse de messes perpétuelles pour toute sa descendance collatérale.

Il semble qu'elle n'ait jamais accepté le mariage de son frère Auguste avec Juliette PENIGHETTI, qu'elle appelait « l'Italienne ».

Mais, qui était la belle Juliette PENIGHETTI ?



FAMILLE PENIGHETTI

Juliette était la fille de Victor PENIGHETTI, qui naquit à Albaretto, dans le Duché de Parme, en Italie, en 1770, et mourut à Belfort en 1840.

Que savons-nous de notre ancêtre Victor ?

La tradition familiale indique que vers 1785-90, un modeste italien d'Albaretto : Guillaume PENIGHETTI, époux de Jeanne PIGNORELLA (ou PINTIAROLI) et nanti d'une nombreuse famille, envoya son fils Victor, âgé de 18 ans environ, chercher fortune en France.

Le jeune Victor, partit à pied, muni comme viatique d'un tonnelet d'huile d'olive sur l'épaule, d'une pièce d'or nouée dans un mouchoir, et de la bénédiction paternelle.

D'un cœur vaillant et avec courage, il se fit colporteur (marchand ambulant) circulant dans la région de Belfort. Pour se défendre pendant ses tournées, il portait à la ceinture un poignard, actuellement chez Georges NOEL.

Il gagna ainsi quelque argent, qui lui permit de s'acheter rapidement une charrette et un coffre, (ce coffre très lourd resta longtemps dans la famille PAPET qui dût s'en séparer en 1975, étant donné son mauvais état et son encombrement).

Son métier lucratif lui permit de louer, puis d'acheter une maison, grande rue à Belfort, où il installa au rez-de-chaussée un magasin où l'on trouvait de tout : bijoux surtout, mais aussi vaisselle, porcelaines, soieries, rubans, etc...

Beau, travailleur, intelligent, courageux, économe, telles semblent avoir été les caractéristiques de ce jeune ancêtre.

Sa miniature révèle un demi-sourire malicieux.



* Il épousa en 1805, Marie Elisabeth GROSJEAN (1782-1819). Cette jeune Marie Elisabeth était la fille de François GROSJEAN, bourgeois, maître tanneur de la ville de Belfort, et d'Anne Marie CHEVELLE. Elle avait 16 frères et sœurs, dont François-Nicolas, prêtre non

assermenté qui prit sous la révolution le nom de CHAVRELLE, pour échapper aux persécutions.

Le contrat de mariage du 17 Pluviôse – An 10, stipule qu'Elisabeth GROSJEAN a apporté en dot une somme de 2 000 Francs et que Victor PENIGHETTI lui a fait une donation pour bagues et bijoux d'une somme de 4 000 Francs et que, de plus, il apportait à la communauté une somme de 4 000 Francs héritée de ses parents.

De cette union est née Marie Victoire PENIGHETTI (1807-1894) qui épousa en 1826 Jean BALMONT.

On peut penser que Marie Elisabeth aida grandement son mari dans le magasin, qui prospéra assez vite. Malheureusement, elle mourut en 1819, à l'âge de 37 ans.

* Victor, notre ancêtre, se remaria avec la cousine de sa femme : Marie Thérèse VENTRILLON (1785-1855).

Marie Thérèse était la fille de Gaspard VENTRILLON (1748-1793) qui fut avocat du Conseil Souverain d'Alsace à Belfort en 1784 puis juge au Tribunal criminel de Colmar et Conseiller aux Magistrats de Belfort de 1790 à 1793, et d'Ursule COURTOT (1753-1815) qu'il avait épousé le 19 Novembre 1772 et dont il avait eu onze enfants.

Gaspard VENTRILLON était le fils de Jean Louis VENTRILLON, Médecin Chirurgien des Princes de Montbéliard (1716-1782)

Ursule COURTOT était la fille de Jean Baptiste COURTOT, bourgeois, maître boulanger de Belfort (1707-1781) en procès continuels, et d'Elisabeth ROLAND (1716-17 ?) et la petite fille de Jean Pierre COURTOT, Conseiller aux Magistrats de Belfort (1667-1734).

Le contrat de mariage de Victor PENIGHETTI et de Marie Thérèse VENTRILLON est daté du 29 Août 1821. Il stipule que :

« Victor PENIGHETTI, marchand bijoutier à Belfort, veuf en première noce de Dame Elisabeth GROSJEAN, fils majeur de feu Guillaume PENIGHETTI et de Jeanne PINTIAROLI, père et mère décédés et,

Thérèse VENTRILLON, fille majeure de feu Gaspard VENTRILLON et de Dame Ursule COURTOT ses père et mère, ont arrêté les conventions ainsi qu'il suit en présence de parents qui sont :

*Monsieur François MONTPOINT, chamoiseur, oncle par alliance du futur époux,
Monsieur Auguste ANTONIN, avoué et beau-frère de la future épouse,
Monsieur Mathieu BARDY, Docteur en médecine, beau-frère de la future épouse,
Les trois demeurant à Belfort.*

*Les futurs époux établissent entre eux une communauté réduite aux acquêts.
Le futur époux se constitue en dot une somme de 4 857 Francs 50 centimes formant tant son apport mobilier dans la première communauté, que le bénéfice qu'il en a retiré*

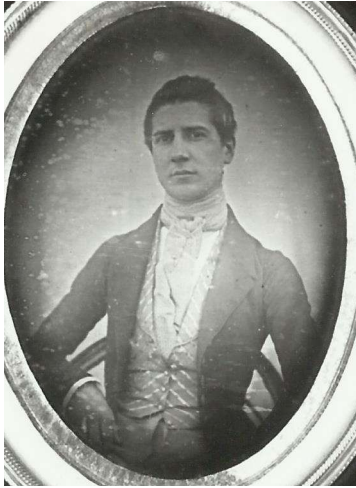
*La future épouse se constitue en dot :
1°/une somme de 3 844 Francs*

2°/ une maison sise à Belfort, grande rue n°24, confrontée par François MONTPOINT de levant, et dame LEFEVRE de couchant etc...

De cette union entre Victor PENGHETTI et Marie Thérèse VENTRILLON, sont nés deux enfants :

* **Auguste-Victor PENIGHETTI (1824-1863)**

* **Juliette PENIGHETTI, épouse d'Auguste NOEL (1825-1915)**



Auguste-Victor



Juliette

* **Victor PENIGHETTI fils a laissé très peu de trace – on sait peu de choses sur lui, si ce n'est qu'il était très beau.**

Il ne s'est jamais marié.

Le 19 Octobre 1856, il écrit à sa sœur et à son beau-frère, une longue lettre de Lons le Saunier où il est employé aux Contributions. Il se plaint de son peu d'avancement à 34 ans, et du climat humide et froid du Jura, qui l'éprouve.

Il mourra sept ans plus tard à Villefranche sur Saône, où il avait été muté. Il était toujours célibataire et avait 39 ans. Il semble être décédé d'une gastrite qui le faisait souffrir depuis longtemps.

Il est intéressant de reproduire la lettre de condoléance que son ami ROSSAT, Directeur d'un Institut à Charleville, écrivit à Juliette NOEL née PENIGHETTI.

« J'ai appris avec le plus profond chagrin, la mort de votre frère, ce bon et vieil ami. Cette nouvelle est venue me surprendre comme un coup de foudre, car sa santé, sans être robuste, ne me paraissait pas ébranlée quand il nous a quitté.

« De tous ses rêves, Madame, vous le saviez, figurait en première ligne, sa sœur bien aimée et ses enfants. Pas une lettre de son petit neveu Charles, dont nous n'ayons eu la primeur, pas un progrès du cœur ou de l'intelligence dont il ne nous ait fait part.

« Se retirer auprès de sa Juliette plus tard après une carrière bien remplie, tel était son dernier rêve. »

Juliette et Victor n'avaient qu'un an de différence et devaient s'aimer. Mais on ne retrouve aucune trace de cette affection en dehors de cette lettre.

*** Parlons maintenant de Juliette PENIGHETTI, qui épousa en 1847, Auguste NOEL, fils du fameux Thomas Moïse NOEL, abandonné dans la forêt d'Haguenau.**

Juliette que l'on appellera plus tard « mère grand », était fort belle et si bien faite qu'encore à 60 ans on la suivait dans la rue. Elle avait une vivacité toute italienne. Spirituelle, gaie, cultivée, elle faisait la joie de sa demi-sœur la « bonne tante » BALMONT, qui l'invitait chaque été dans sa belle propriété du Vernay près de Lyon, et qui était généreuse avec elle.



Juliette à 40 ans



Juliette à 60 ans

Elle avait 22 ans quand elle épousa Auguste NOEL qui en avait 34 et était professeur de sciences naturelles au lycée de Belfort.

Ce fut un mariage très heureux, mais malheureusement de courte durée = 11 ans. On dit que le jeune ménage, qui eut des débuts difficiles, s'extasiait devant les meubles qu'il achetait au fur et à mesure des ses possibilités, et s'embrassait de joie à chaque nouvelle acquisition.

De leur union naquirent :

* **Thérèse NOEL (1848-1928)** qui épousa **Gustave BISCH (1833-1893)** Médecin Chef des Hôpitaux de Grenoble.

* **Charles NOEL (1849-1939)** qui épousa **Léonie HEILEMANN (1862-1944)**, fille de **Dorothée Philippine STRIFFLER** (née en 1833) orpheline de père à 3 ans. (voir page 31)

* **Jeanne NOEL (1857-1946)** divorcée **VOISIN**, sans enfant qui avait 13 mois à la mort de son père, dont sa sœur aînée disait : *« Elle est effrontée comme un page de cour, et maman éclate de rire à chaque impertinence qu'elle me décroche. Elle recherche les louanges, se vante, très contente d'elle. »*

Auguste NOEL adorait sa femme et ses enfants. Il emmenait souvent **Thérèse** et **Charles** en promenade à la campagne, leur montrait les fleurs, les papillons, les petits animaux, et leur donna ainsi le goût de la nature.

Sa fille **Thérèse** expliquait son amour pour les fleurs et la campagne par ces premières expériences avec ce père simple et charmant, qu'elle aimait tant.

Son fils **Charles**, quand il fut professeur, à l'instar de son père, emmena souvent ses élèves se promener dans la nature, et éveilla ainsi leur curiosité et leur désir de mieux connaître ce qui les entourait.

Très myope, **Auguste** ne pouvait se passer de lunettes. Un jour qu'il avait emmené ses élèves en promenade aux environs de Belfort, pour étudier les plantes sur place, une branche d'arbre lui arracha ses lunettes. Il se trouva désemparé, perdu, comme aveugle, jusqu'à ce qu'il les récupère, et garda longtemps une impression d'angoisse de cet incident.

Il écrivait très fréquemment à sa sœur « **Monika** » comme il l'appelait, et à ses frères **Louis** et **Charles** qui étaient toujours à Haguenu.

Cette correspondance a été conservée. En lisant ces lettres d'**Auguste** et de **Juliette** à leurs frères et sœurs, on a l'impression de partager leur intimité, leurs joies, leur peine, des les voir vivre. C'est émouvant et attachant. Ce jeune ménage était certainement remarquable. : Lui, sensible, intelligent, délicat, très droit, adorant sa famille. Elle, pleine de fantaisie, charmante, quelque fois maladroite, et réclamant des manifestations d'affection.

C'est leur frère **Louis** surtout qui semble avoir répondu affectueusement et en détail. **Monique** n'envoyait que des mots courts (nous n'avons aucune de leur lettre, mais le savons par les réponses d'**Auguste**).

Les missives arrivaient pliées et cachetées (on annonçait le nombre de sceaux dans la lettre) par un messager. Ce messager **WEBER** qui semblait faire la navette entre Haguenu et Belfort, leur donnait des nouvelles fraîches et détaillées et se chargeait de petites commissions.

Pour aller entre ces deux villes distantes de 150 kilomètres environ, il fallait toute une journée en diligence, avec changements à LUTTERBACH et à BRUNAT, avec des retards et des arrêts interminables. Un jour Juliette, devant un retard de deux heures, partit se promener dans les prés avec ses enfants Thérèse et Charles. Quand elle revint, le coche venait de passer. Il fallait soit coucher à CERNAY, soit à THANN. Elle préféra emprunter un char à banc.

Relisons quelques lettres. Juliette a une écriture fine, enlevée, pleine de fantaisie. Auguste a une écriture régulière, petite et fine, non sans élégance et un style clair et précis.

Il écrit à son frère Louis le 29 Octobre 1847 :

« Je suis actuellement professeur titulaire, avec une nomination à la chaire d'histoire naturelle. Ma nouvelle position me plaît beaucoup. Je donne encore deux leçons particulières qui fourniront à mes appointements, un supplément de traitement de 400 Francs.

« Ma femme est dans ne position intéressante qui met le comble aux vœux des jeunes mariés. Tout en pensant que deux ou trois enfants sont nécessaires pour compléter le bonheur d'un ménage, je me désespérerais si la bénédiction du ciel devenait trop abondante.

« Dans 8 mois, sauf accident, j'aurai donc un héritier.

« Nous recevons à l'instant nos chaises de Strasbourg ce qui achève de nous meubler suffisamment.

« Le café ne me recherche plus du tout. Je n'y suis allé qu'une seule fois depuis deux mois.

« Il me tarde de recevoir quelqu'un de chez moi, pour le rendre témoin du bien être dont je jouis. Quelle différence entre la vie tranquille que je mène actuellement et ma vie de garçon pourtant bien calme.

« Je passe à peu près tout mon temps à des occupations de professeur, et après souper, je mène ma femme à la veillée chez ma belle-mère ou chez sa voisine. Il y vient une dizaine de femmes qui tricotent et trois hommes. On cause, c'est un genre de réunion inconnu à Haguenau.

« Je dois recevoir demain de la truite avant le départ de Weber, le messenger. Si mon homme tient parole, elle doit t'arriver en même temps que ma lettre, et alors celle-ci sera fermée avec deux pains à cacheter. »

Une autre lettre :

« La petite Thérèse est blanche et rose et ne fait que rire et jeter des cris du matin au soir. »

Une lettre du 29 Août 1848 à son frère Louis :

« Je suis content de te voir du Conseil Municipal. Dans ce temps critique, il est du devoir de tout honnête homme de se mêler des affaires du pays, ne fut-ce que pour en éloigner les brouillons et les gens tarés qui cherchent à pécher en eau trouble. »

Il ajoute à l'adresse de sa sœur :

« J'espère que tu n'as pas renoncé à nous venir trouver. J'aimerais tant que tu puisses plus tard nous revoir en imagination dans notre petit nid de pinsons. Nous t'arrangerons une chambre qui sera à toi toute seule et où l'on ne te dérangerait qu'autant que tu voudrais bien le permettre. »

Le 19 Juillet 1849, il écrit à Louis :

« Les raisons qui devraient me retenir ici sont impuissantes à vaincre l'espèce de mal du pays qui me tourmente.

« Juliette va bien, sauf un peu de faiblesse. Thérèse est assez grande fille (2 ans ½) pour voyager sans bonne. Charles a une bonne nourrice et promet de bien se porter. Nous nous sommes donc décidés à aller auprès de vous immédiatement après la distribution des prix.

« Charles va bien. Je ne puis encore rien dire sur ses traits qui ne sont pas suffisamment formés (1 an). Il a les yeux bleus et les cheveux blonds.

« Thérèse est un petit singe qui essaie une foule de mots. Malheureusement ils se ressemblent tous, ce qui fait que nous avons du mal à la comprendre. »

« Qu'il me tarde de vous revoir ! »

Juliette ajoute :

« Thérèse a maintenant mal aux yeux ... »

Dans chaque lettre, Auguste demande à ses frères :

« Comment vont les affaires ? le houblon ? »

Le 8 Mai 1855 :

« Les enfants parlent journellement de Haguenau comme d'un pays de cocagne. Charles met quelque fois sa casquette fort en avant sur la tête prétendant qu'il veut se coiffer comme l'oncle Louis. »

Le 21 Février 1856, au sujet de Charles qui a 6 ans ½ :

« Il faut qu'un garçon fréquente ses semblables pour que le frottement forme son caractère. »

A cette époque, Auguste parle beaucoup des yeux de Thérèse qui leur donnent du souci.

Le 5 Juin 1856, Charles écrit à a tante Monique :

« Ma tante, tu sauras une fois pour toute que je ne suis plus un enfant. J'ai fait ce matin ma confession malgré que je n'ai pas 7 ans. J'ai 6 ans ½ passé, c'est-à-dire 3 car (sic) pour 7 ans. »

Et il signe : NOEL, écolier de Monsieur Verrin à Belfort

Auguste a la nostalgie de sa famille d'Haguenau :

« Louis ne pourra-t-il donc jamais se décider à pousser une petite pointe jusqu'à Belfort ? J'aimerais tant qu'il fit connaissance avec notre intérieur et notre entourage ? »

Et plus tard :

« Ta lettre nous a fait un plaisir dont toi, vieux célibataire, Mon Cher Louis, tu ne peux te faire une idée. C'est toujours en tremblant à la fois de joie et de crainte que nous ouvrons une lettre d'Haguenau. »

Le 15 Septembre 1855 :

« Vendredi soir le choléra s'est abattu sur Belfort de manière effrayante. Huit personnes sont mortes samedi. Dix le dimanche. Hier à midi, il y avait déjà sept décès. Ce matin à sept heures on en était déjà à huit. Tu vois que la progression croît d'une manière bien inquiétante.

« Juliette était très souffrante hier. Elle éprouvait des dégoûts, une digestion difficile, des douleurs dans le ventre et les jambes. Aussi avait-elle les yeux hagards de frayeur et pleurait

d'avance sa mort. Aujourd'hui, elle est plus calme et ses douleurs ont disparu. J'aime à croire que ce ne sera rien. »

Et plus tard :

« Juliette veut que je te donne la mercuriale de Belfort :

<i>Pain blanc</i>	<i>=</i>	<i>1 Fr 50 les 3 Kgs</i>
<i>Bœuf et mouton</i>	<i>=</i>	<i>1 Fr 20 le Kg</i>
<i>Veau</i>	<i>=</i>	<i>1 Fr le Kg</i>
<i>Porc</i>	<i>=</i>	<i>1 Fr 40</i>
<i>Beurre</i>	<i>=</i>	<i>1 Fr la livre</i>
<i>Œufs</i>	<i>=</i>	<i>1 sou la pièce</i>

Dans une autre lettre :

« Votre houblon a-t-il bien rendu ? Le prix a-t-il dépassé les 110 Frs qu'on vous en avait offert ? ».

Le 5 Novembre 1857 Auguste écrit à Louis que leur fils Charles (âgé de 8 ans) est alité avec une « fièvre muqueuse » et qu'il dort presque sans interruption. Il ajoute :

« Quand il est éveillé, il est d'une lucidité d'esprit, d'une gentillesse incroyable. Puisse-t-il se remettre bientôt, car sa perte serait pour moi et Juliette un malheur dont nous ne nous consolerions jamais. »

Le petit Charles avait en effet la typhoïde.

Juliette écrit à son tour à son beau-frère Louis que leur fils ne va pas mieux après 15 jours de maladie :

« La pensée que ce mal pourrait s'aggraver me paralyse. C'est un enfant si gentil et si bien doué sous le rapport des qualités de cœur et de l'intelligence qu'il y a d'autant plus à craindre de ne pas le conserver. Il ne souffre nulle part –seulement un état de prostration continuelle ».

Auguste ajoute à la lettre de sa femme :

« Qu'on est donc malheureux d'être éloigné les uns des autres quand on éprouve du souci. C'est un si doux soulagement de se conter ses peines entre parents. Il me semble qu'à mesure que je vieillis, je m'attache davantage aux souvenirs de ma ville natale. »

Il ajoute qu'il avait appris qu'un « terrassier de chemin de fer » originaire d'Haguenau était malade à l'hôpital, et qu'il irait le voir : « J'ai si rarement le bonheur de voir un compatriote que je me fais une fête de lui parler « Hanenaerisch » (patois d'Haguenau).

Puis, les évènements se précipitent :

Le 27 Décembre 1857, une semaine avant la mort de son mari, Juliette écrit à Louis qu'Auguste est alité depuis 12 jours avec une diète absolue. Elle n'a pas l'air inquiet à ce moment là :

« Je pense que c'est simplement une irritation intestinale. Notre pauvre Charles a été couché 42 jours. Vous avez sans doute ignoré la gravité de son mal. Ici on peut dire qu'il a excité l'intérêt

général, depuis les grandes dames, jusqu'aux petites ouvrières. Tout le monde voulait de ses nouvelles. Cet enfant est un ange sous tous les rapports. »

Elle ajoute :

« Thérèse est d'une fraîcheur éblouissante. Sa vivacité est telle que ses membres sont un télégraphe permanent. Elle est d'une étourderie désolante ... Monika qui aime les poupons, raffolerait de Jeanne. Elle ne pleure jamais et se dresse déjà sur ses jambes. »

Le cher Auguste après une typhoïde de 3 semaines meurt début Janvier 1858 et Juliette écrit à Haguenau :

« Mon Cher Charles, que vous dire ? Mes pensées sont affreuses, déchirantes, elles m'épouvantent. Où va ma tête ? Je crois tous les jours moins à mon malheur. Ah ! Pourquoi le Bon Dieu me l'a-t-il pris ? La raison humaine ne le conçoit pas. Un être si nécessaire, si adoré, qui se trouvait si heureux de son sort. Je crois l'entendre venir aux heures où il rentrait. Mon cœur bat. J'ai tant à lui dire. Ah ! Comme il souffrirait de mes douleurs, lui qui me plaignait tant lors de la maladie de Charles ; qui me cachait son anxiété et éclatait en sanglots chez Madame Verlet en disant : je pourrai faire le sacrifice de mon enfant, mais ma femme, ma pauvre Juliette, que deviendrait-elle ? Dieu me gardait autre chose, il m'a enlevé mon seul appui et le protecteur de mes enfants. Quel avenir j'entrevois ! Si j'avais l'un de vous ici, je le sens, je serais plus forte. Je l'ai éprouvé le soir que vous avez passé chez moi, Mon Cher Charles. J'ai de bons amis mais jamais je ne trouverai la sollicitude que j'attends de vous ! Mon pauvre mari, la veille de sa mort, m'a demandé si Monsieur N ... était là. Il ne pensait qu'à Haguenau le dernier jour. J'ai besoin de voir quelqu'un de vous. Je suis si malheureuse. Ne mettez jamais d'autre adresse que : Monsieur Auguste NOEL, tout mon sang se retourne quand je vois autre chose ».

Juliette qui deviendra plus tard l'extraordinaire « Mère Grand » resta donc veuve à 33 ans, avec trois jeunes enfants de 10 ans, 9 ans et 13 mois.

Elle fit face avec courage à cette situation terrible et éleva péniblement sa petite famille.

Qu'avait-t-elle pour vivre ?

- les créances du commerce de bois d'Haguenau, que son beau-frère Louis lui envoyait chaque fois qu'elle le lui demandait. Ces créances semblent avoir été de 300 Francs, deux ou trois fois par an.

- Le produit de la location de sa maison de deux étages, 24 Grande rue à Belfort. Le rez-de-chaussée était loué à une laiterie. Le premier étage était loué à des Officiers de la garnison, qui lui fournissait des locations régulières. Elle occupait le 2^{ème} étage avec sa famille. Les mansardes étaient louées à des sous-officiers.



Sa demi-sœur, la « bonne tante BALMONT » l'aidait beaucoup, prenant en charge les frais de pension des enfants, lui envoyant des vêtements, la recevant en été, dotant plus tard ses filles, etc...

Femme de tête, autant que d'esprit, Mère Grand a mené à bien sa tâche, au prix de mille privations et d'une vie très austère.

* Thérèse contracta dans le pensionnat religieux de Bavilliers où elle avait été mise en pension, un érysipèle grave qui la laissa aveugle pendant un mois. Pour achever sa convalescence et soigner sa peau, sa mère l'accompagna à Uriage-les-Bains près de Grenoble, pour un traitement de cure thermale en 1865.

Elle était si belle qu'à l'âge de 16 ans, on lui en donnait 18, et qu'elle fut remarquée par le Docteur Gustave BISCH, alors médecin de la station. Très épris, il la demanda en mariage.

Thérèse avait la vivacité, l'intelligence et le non conformisme de sa mère. Tout l'intéressait, tout l'amusait. Elle était d'une gaité débordante. Elle était bonne et ne pensait qu'à faire plaisir.

C'était une jeune fille très originale et remarquable à tous points de vue.

Les fiançailles de Thérèse durèrent 6 mois pendant lesquelles les émotions ne manquèrent pas. En effet les parents de Gustave BISCH rêvaient pour lui d'un mariage riche, avec une jeune fille de Châtelleraut où leur famille était repliée depuis 1870.

Dans la correspondance que la jeune fiancée adressait à son frère Charles, elle lui fait part de ses inquiétudes au sujet des hésitations de Madame BISCH mère. Car le futur mariage avait été annoncé à tout Belfort, et elle avait honte d'avoir à dire à tout le monde, que cela ne marchait pas, d'autant plus que le trousseau était déjà très avancé.

Mais Gustave BISCH, très épris la rassurait dans chaque lettre, lui disant qu'il tenait à elle plus qu'à aucune autre jeune fille au monde. Enfin, deux mois avant la date du mariage, il est venu à Belfort présenter son père à sa future belle famille. Thérèse a été conquise tout de suite par son futur beau père qu'elle a trouvé réservé, peu loquace, mais l'air très bon. Il avait un très fort accent alsacien, et, eu les larmes aux yeux en les quittant le lendemain.

Les lettres de la jeune fiancée à son frère Charles, sont charmantes, primesautières, piquantes, fraîches, naturelles. On les lit sans se lasser. Elle y parle de tout.

Au sujet de la noce :

« Anna (BALMONT) ne veut pas quêter avec toi. Elle a peur qu'il ne te prenne un fou rire, ou que tu lui fasses quelques avanies au milieu du cœur, ce dont elle serait peu flattée ! ».

Tous les 15 jours, Gustave BISCH faisait envoyer à sa jeune fiancée un bouquet de fleurs du jardin d'Alphonse KARR. Elle était dans le ravissement.

Elle prenait des leçons de piano avec Mademoiselle Mekillet, et joua et chanta après le dîner pour son futur beau père. Comme elle avait des fous rires, elle dû s'interrompre plusieurs fois.

Après le mariage, le ménage Gustave BISCH s'installa à Grenoble. Ils eurent trois enfants :

- * Paul, né le 2 Février 1866
- * Madeleine, née le 7 Mai 1867
- * Louis, né le 13 Juillet 1873

* Charles NOEL (1849-1939) fils d'Auguste, petit fils de Thomas, est né à Belfort où il fit ses études au Collège puis fut envoyé en pension au lycée de Strasbourg, prépara sa philosophie à Paris, toujours grâce à la Bonne tante de Lyon. C'était un jeune homme doué d'une très grande intelligence.

Il épousa Léonie HEILLMANN (1862-1944).

Diplômé de lettres modernes et anciennes (latin et Grec) fut professeur agrégé de lettres modernes et anciennes (Latin et Grec), chargé de cours à la Faculté à Besançon, puis à Grenoble, finit sa carrière comme Proviseur du lycée Saint Charles à Marseille avant de s'installer en Tunisie.

Après avoir participé à la guerre de 1870, il est muté à Grenoble.

A l'époque un professeur venait au lycée en habit et en vélo.

Comme son père le faisait déjà, il emmenait ses élèves dans la nature le dimanche pour un enseignement philosophique appliqué. Cela lui valut un blâme de l'Académie, pour non-conformité aux usages.

Pour la petite histoire : revenons à l'année 1881

Cette année, un certain Victor-Henri x... mari d'Augusta HEILMANN sœur aînée de Léonie, passait ses vacances à Andrézieux, dans le Rhône, chez ses beaux parents où il se trouvait heureux, il déclara un beau jour qu'il lui manquait deux choses pour que son *
Charles NOEL (1849-1939) fils d'Auguste, petit fils de Thomas, est né à Belfort où il fit ses études au Collège puis fut envoyé en pension au lycée de Strasbourg, prépara sa philosophie à Paris, toujours grâce à la Bonne tante de Lyon. C'était un jeune homme doué d'une très grande intelligence.

Il épousa Léonie HEILLMANN (1862-1944).

Diplômé de lettres modernes et anciennes (latin et Grec) fut professeur agrégé de lettres modernes et anciennes (Latin et Grec), chargé de cours à la Faculté à Besançon, puis à Grenoble, finit sa carrière comme Proviseur du lycée Saint Charles à Marseille avant de s'installer en Tunisie.

Après avoir participé à la guerre de 1870, il est muté à Grenoble.

A l'époque un professeur venait au lycée en habit et en vélo.

Comme son père le faisait déjà, il emmenait ses élèves dans la nature le dimanche pour un enseignement philosophique appliqué. Cela lui valut un blâme de l'Académie, pour non-conformité aux usages.

Pour la petite histoire : revenons à l'année 1881

Cette année, un certain Victor-Henri x... mari d'Augusta HEILMANN sœur aînée de Léonie, passait ses vacances à Andrézieux, dans le Rhône, chez ses beaux parents où il se trouvait heureux, il déclara un beau jour qu'il lui manquait deux choses pour que son bonheur soit parfait : « lesquelles » ? lui demanda sa belle-mère qui aimait beaucoup son gendre, et ne savait que faire pour lui être agréable :
Il répondit « Voir Noël et manger de l'oie ! »

Tout le monde s'exclama devant ses souhaits.

Dès le lendemain, il mangeait de l'oie et le grand-père Heilmann invitait Charles NOEL à venir passer quelques jours auprès de son ami. Victor-Henry et Charles NOEL s'étaient connus à Paris pendant leurs études de rhétorique et s'étaient liés d'amitié très profonde.

Charles accepta tout de suite.

Ce beau jeune homme mince et blond de 32 ans (il avait une barbe blonde et des yeux très bleus qui séduisaient) fit d'emblée la conquête de la famille HEILMANN. Il savait raconter

et lire de façon captivante. Gai et plein d'esprit, sa conversation pétillante tenait sous le charme cette famille d'Alsaciens tranquilles.

La plus jeune fille, LEONIE, qui avait 19 ans, lui fut reconnaissante de la prier de rester au salon, le soir après le dîner pendant la lecture.

En effet, ses parents lui intimaient l'ordre d'aller se coucher, et notre futur grand-père plaïda sa cause « *C'est inutile, elle peut tout entendre* ».

Avec habileté, il expurgeait en lisant, les passages un peu scabreux, des *Mille et une nuits* et personne ne s'apercevait de rien.

C'est à la suite de ce séjour qu'il demanda la jeune LEONIE en mariage.

C'était une jeune fille mince, vive, brune, aux yeux noirs et perçants.

Lors de ses séjours dans la Loire, son fiancé faisait le bonheur de ses futures nièces Camille et Edmée, en leur confectionnant des chapeaux de poupée. Il aimait beaucoup les enfants, les comprenait, et avait toutes les patiences avec eux.

Le mariage eut lieu à Andrézieux le 7 Août 1882.

Plus tard, quand le ménage était invité chez les HEILMANN, Charles faisait à sa belle-mère, la lecture du journal « *Le Soleil* ». Il s'amusait à entremêler habilement, au milieu de phrases sérieuses, des plaisanteries, ou de fausses nouvelles locales concernant sa belle

famille, et qui suffoquaient la douce Dorothee Philippine « *Ce n'est pas possible Charles ? Relisez encore !* » Quand elle avait compris, elle éclatait d'un rire joyeux.

Charles et Léonie s'installèrent après leur mariage dans un grand appartement à Grenoble où Charles fut muté comme professeur au Lycée Champollion, et où sa sœur aînée, Thérèse BISH, vivait avec sa famille, non loin delà, dans un appartement situé à l'angle de la grande rue et de la rue des vieux jésuites.

Léonie était timide et complexée.

Son mari, au contraire, était comme sa sœur, gai et anticonformiste. Il s'amusait à faire rougir sa jeune épouse, en l'embrassant dans la rue. Il la quittait, l'embrassait joyeusement, faisait le tour du pâté de maison, la retrouvait en s'écriant « *Quelle chance, ma chère, de vous rencontrer !* » et l'embrassait de nouveau à la grande confusion de notre grand-mère.

Alors allait commencer une longue vie, fertile en évènements que ce merveilleux couple allait supporter avec courage. Il y eut des moments très joyeux, très heureux, et des passages douloureux et terribles.

Charles et Léonie, à Grenoble donc, eurent 4 enfants :

- * Geneviève dite Ginette, jeune veuve de la guerre de 1914 avec 3 jeunes enfants.**
- * Pierre, médecin-colonel aux colonies n'eut pas d'enfants**
- * Margueritte jeune veuve de la guerre de 1914 avec 3 jeunes enfants.**
- * Philipe qui guerroya en Orient, et dont il sera question page 34.**

Après Grenoble, Il fut ensuite nommé proviseur du lycée Saint Charles à Marseille.

Ayant pris une retraite anticipée, il se rendit en Tunisie à l'invitation d'une vieille connaissance : le Colonel Rebillat, qui ayant quitté l'armée, s'était installé agriculteur (colon) à Michaud, devenu à l'indépendance *Ghèzla*, près de Mateur, au sud de Bizerte

Totalement envouté par la Tunisie où naquit 2 enfants, il y resta jusqu'à sa mort en 1939.

- * Juliette Saïda, religieuse dominicaine à vocation tardive**
 - * Albert Ali mort du filaire (maladie tropicale) au retour d'Afrique, sans enfants.**
- Où l'on voit déjà par les prénoms, le "culte" que Charles vouait à la Tunisie !...**

PHOTO Charles – Léonie et Juliette

D'abord, Installé à Tunis rue des Teinturiers, puis à la Manouba, Il fut sollicité pour être précepteur des enfants du Bey de l'époque, moyennant un salaire de 6.000 franc par an.

Il fut remercié et largement récompensé (1.400 f. de gratification) lorsque les enfants du Bey furent en âge d'entrer au collège Sadiki.

Durant la guerre de 14, beaucoup de professeurs étant mobilisés, on lui demanda de reprendre du service au lycée *St. Charles* devenu lycée *Carnot*, puis lycée *Bourguiba* à l'indépendance de la Tunisie.

Il fut très apprécié de ses élèves. En effet 30 ans après, dans les années 1950, son petit fils Jean ne pouvait rencontrer son ophtalmo, ou le bâtonnier de avocats de Tunis, sans qu'ils lui disent "*Vous savez que j'ai été élève de votre grand-père*" !...

Jean Noel , a été pensionnaire chez ses grands parents, tandis qu'il faisait ses études au lycée Carnot à Tunis.

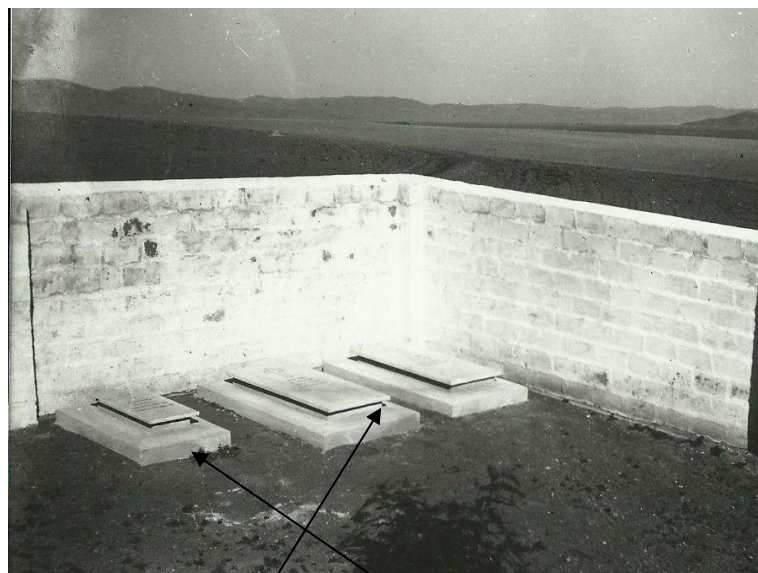
Il garde un souvenir ému de ce vieux monsieur, remarquable conteur, et de sa grand-mère, Léonie, dont il semble avoir été le préféré, ayant pour lui toutes les indulgences et lui préparant les plats qu'il préférait.

Charles et Léonie décédés en Tunisie en 1938 et 1944, ont été inhumés dans le cimetière familial privé de la propriété de Michaud, Domaine d'Outetta à Grazela (anciennement Michaud) en Tunisie.

Sachant leur passion pour la Tunisie, leurs descendants n'ont pas voulu rapatrier leurs cendres en France souhaitant qu'elles "*fertilisent la terre qu'ils avaient tant aimée*"



Marabout Sidi Bou Zarour
Nom donné au cimetière
Arabe, près du cimetière



des tombes de Charles et Léonie ainsi que de Pierre NOEL,
fils de Georges et d'Anne NOEL, décédé 2 jours après sa
naissance.

Philippe NOEL, fils de Charles et Léonie, né à Grenoble en 1887, est arrivé en Tunisie en 1898 avec ses parents.

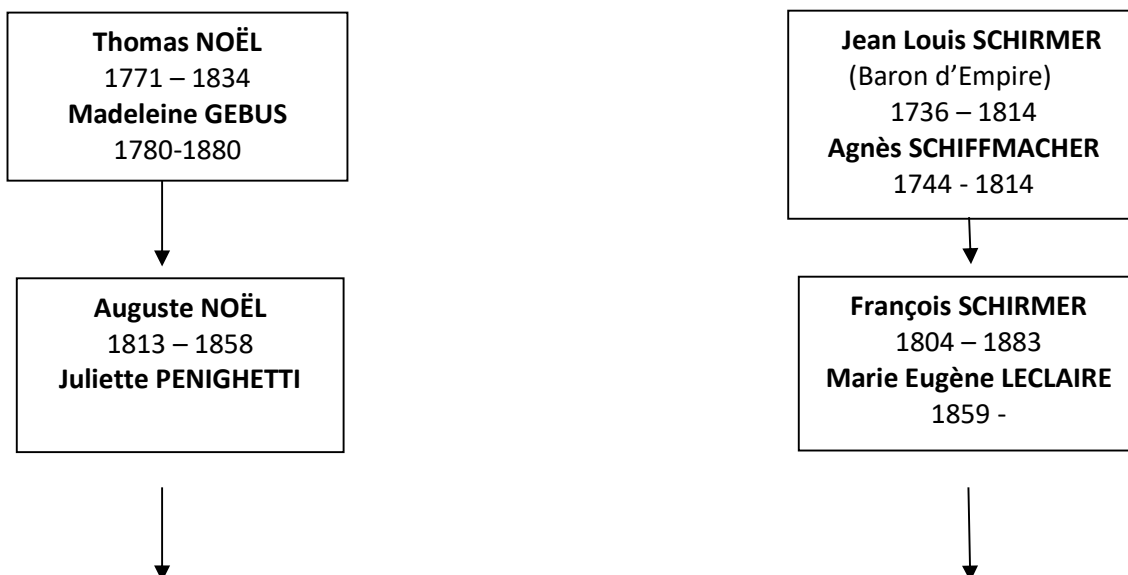
Bon élève, ouvert à tout, très adroit de ses mains pour des travaux de menuiserie, bon dessinateur caricaturiste, il eut son bac philo à 16 ans au lieu de 18 ans. Quand il annonça sa réussite à sa mère qui ne le prenait pas très au sérieux, le gifla en lui disant : « *On ne plaisante pas avec ces choses là* » !..

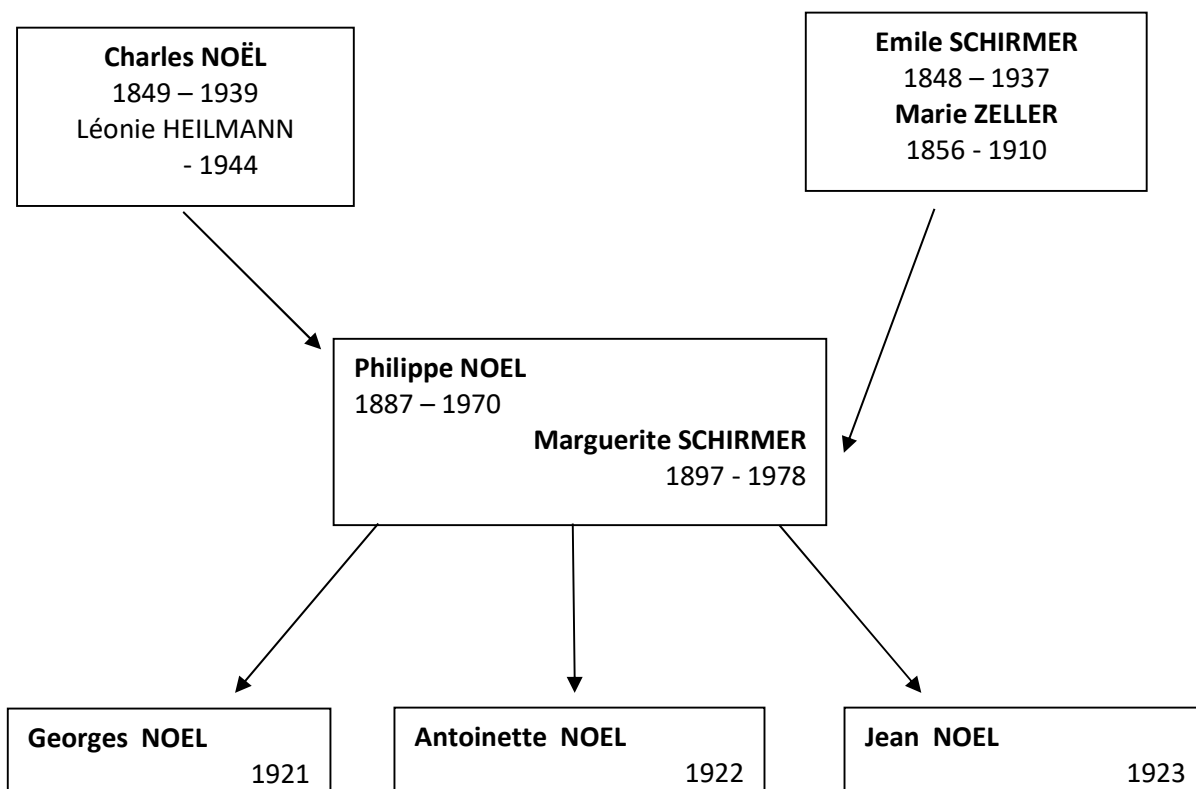
Il épousa en 1920 Marguerite SCHIRMER, fille d'Emile SCHIRMER, lui-même fils de François Antoine SCHIRMER, fils de Jean Louis SCHIRMER, Baron d'Empire.

Sur l'histoire de la famille SCHIRMER et de son époque, on pourra consulter la note qui lui est consacrée dans les archives de Jean NOEL. (*dossier Marguerite NOEL*)

Philippe et Marguerite NOEL ont été inhumés au Fau (commune de Montauban) dans le caveau familial où reposent également Georges et Anne NOEL.

FILIATION NOEL (de Thomas à Philippe) EN LIGNE DIRECTE Petit rappel





SUITE : Haguenau le 29 Septembre 1978 et achevée le 25 Décembre 2016
(244 ans après le baptême de Thomas)

00°00°00°00

En cure à Morsbronn-les-Bains, à quelques kilomètres d'Haguenau, JEAN NOEL a emporté avec lui le document d'Alice.

Ma Chère Alice,

Je me suis mis à fouiller : au musée historique, à la mairie, au cadastre, à la conservation foncière, à la paroisse Saint Georges (qui n'a jamais été cathédrale, mais est l'église la plus importante et la plus ancienne église d'Haguenau : sa première pierre date du 12^{ème} siècle).

Certaines erreurs de traduction ont été rectifiées par les gens d'Haguenau rencontrés : le mot Major (en page 4), par exemple, devrait se traduire par : fermier ou métayer ou locataire.

* La ferme des dominicains (page 6) dénommée le « Neuhof » existe toujours et figure encore sur la carte au 1/25 000^{ème}, à quelques kilomètres d'Haguenau, sur la route de

Niderbronn, à droite en sortant de la ville. Elle survivra encore quelques années, car la pression de la zone industrielle qui l'enserme est forte. Un corps de bâtiment datant de l'époque de l'ancêtre existe toujours.

Les archives municipales confirment que cette exploitation avait bien été affermée à Nicolas WALTER, quelques années avant la découverte de Thomas NOEL.

* Le moulin de l'époque appelé « moulin neuf » est actuellement dénommé « nouveau moulin » (Page 7). Il existe toujours Rue du Moulin Neuf. Il ressemble à une minoterie des années 1920 et plusieurs fabriques se le partagent en location. Aujourd'hui, il appartient à Monsieur BADINA.

Si la superstructure semble avoir été refaite, la base faite de trois arches qui enjambent une branche de la MODER est ancienne, et construite en grès rose des Vosges, que l'eau et les années n'ont pas attaquées.

Il semble que la MODER aurait été la cause de certains débordements dans les prés voisins, ce qui aurait conduit à construire des digues, et ce serait sur cette digue (« le talus du nouveau moulin ») qu'aurait été déposé et recueilli Thomas Moïse, bien en vu, à l'entrée de la ville.

Haguenau compte deux paroisses aujourd'hui : Saint Georges et Saint Nicolas, ainsi qu'une église Luthérienne et une synagogue. Et plusieurs cimetières.



* Le cimetière Saint Georges est à l'opposé de l'église qui se situe dans la ville. Louvoyant dans ce cimetière à la recherche des tombes les plus anciennes, j'ai eu l'émotion sans pudeur pour l'avouer, de retrouver les tombes de famille, qui font l'objet d'une concession perpétuelle. Ce qui veut dire qu'elles demeureront sur place, aussi longtemps qu'elles ne tomberont pas en ruines.

Ces tombes sont constituées de trois stèles cotes à cotes, surmontées, chacune d'une croix.



Celle du milieu, plus importante, porte les noms suivants :



Monique NOEL
(Fille célibataire de Thomas)
(1806 -1889)

Thomas NOEL
(1771-1834)

Madeleine GEBUS
(1780-1845)
(son épouse)

Madeleine NOEL
(1810-1836)
(Fille de Thomas)

Thérèse MOEGLING
(1744-1825)
épouse MOEGLING,
(Belle mère de Thomas)

Celle de gauche :

Louis Thomas NOEL
(1803-1860)





Celle de droite :

Charles NOEL
Fils de Thomas
(1807-1875)

Les tombes sont encore en bon état, car elles ont été entretenues par l'ancien gardien du cimetière Mr MEYER en retraite depuis six ans, à la demande de Mr GRASSER, bedeau de Saint Georges, mort en 1941 seulement, et frère d'Adèle GRASSER, servante de tante Monique (fille de Thomas) morte en 1918.

J'ai néanmoins commandé quelques travaux d'entretien en 1978.

* La localisation de la maison de Thomas, dont a hérité sa fille Monique a été plus difficile à trouver. Le document d'Alice la situait sur la « sandstrade ». On aurait pu penser à une faute de frappe. « sandstrasse » (rue du sable) qui existe actuellement mais dans un nouveau quartier.

En fait, il s'agissait de la « landstrasse » ce qui se traduit par « route du pays » (on dirait aujourd'hui la nationale, ou encore route principale) ou mieux « grande rue », qui est son nom actuel.

Pour mémoire, et pour d'éventuelles recherches ultérieures, on peut noter que les archives de l'église Saint Georges qui tenait autrefois l'Etat Civil, sont conservées au musée historique pour les années antérieures à 1793. Pour les suivantes, elles sont passées à l'Etat Civil de la Mairie.

Il existe aussi à l'annexe de la Mairie, un service où l'on peut consulter les recensements et de là, l'adresse des recensés.

Le premier recensement remonte à 1880, à l'initiative de l'occupant allemand, et le suivant à 1885.

C'est ainsi que l'on apprend que Monika NOEL habitait au 2 Wilhelmitergrasse, aujourd'hui dénommée « impasse des guillemites » du nom d'une ancienne congrégation

religieuse. Et qu'auprès d'elle vivaient Adèle GRASSER sa servante et Gertrude KOEHLER, sa cuisinière.

Cette impasse à un seul numéro, donne dans la Grande Rue. L'adresse de la maison doit être intitulée :

- quartier Weiss (blanc), car autrefois la ville était divisée en quartiers de couleur : blanc, bleu, vert ...

- N° 23 Landstrasse (Grande Rue) sur laquelle donne effectivement la façade.

La maison (Page 20 et 40) donnait par un coté sur la rue de la cure. Cette rue s'appelle en fait « rue du presbytère ». Ce coté de la maison ne donne pas sur cette rue, mais est mitoyenne d'une maison qui fait l'angle de la Grande Rue et de la rue du presbytère.

Mais le terrain et les dépendances de la maison NOEL qui dépassent la maison mitoyenne, disposent d'une porte cochère qui donne effectivement dans la rue du presbytère.

La maison NOEL est actuellement prolongée, vers le fond de l'impasse, par une construction relativement récente, à l'emplacement des dépendances.

Le rez-de-chaussée de la façade qui donne sur la Grande Rue, est occupée par deux boutiques : l'une de cadeaux et l'autre par une petite Coop.

Peut être comme autrefois, et c'est sans doute pour cela que l'entrée qui mène à l'étage se trouve sur le coté dans l'impasse des Guillemites.



La Coop est actuellement (1978) gérée par le fils HEINRICH, dont le grand père avait fait l'acquisition de la maison. Celui-ci aurait aujourd'hui 90 ans. Il y a donc du avoir un autre propriétaire entre lui et la tante Monique.

A part les boutiques, la maison n'est pas occupée en ce moment, ce qui m'a permis de la visiter. Elle n'est pas en très bon état car il y a des problèmes de succession et d'indivision qui n'en finissent pas d'être réglés.

L'étage, donc, comprend deux grandes pièces, sur la façade de la Grande Rue, avec deux fenêtres chacune.

L'une devait être un séjour, salon ou salle à manger. L'autre, plus petite et plus profonde, devait être la chambre des parents. Car au fond existent encore deux alcôves, une de chaque côté (voir croquis ci-dessous).

Quatre chambres en enfilade donnent sur l'impasse des Guillemites. L'autre côté, mitoyen est aveugle.

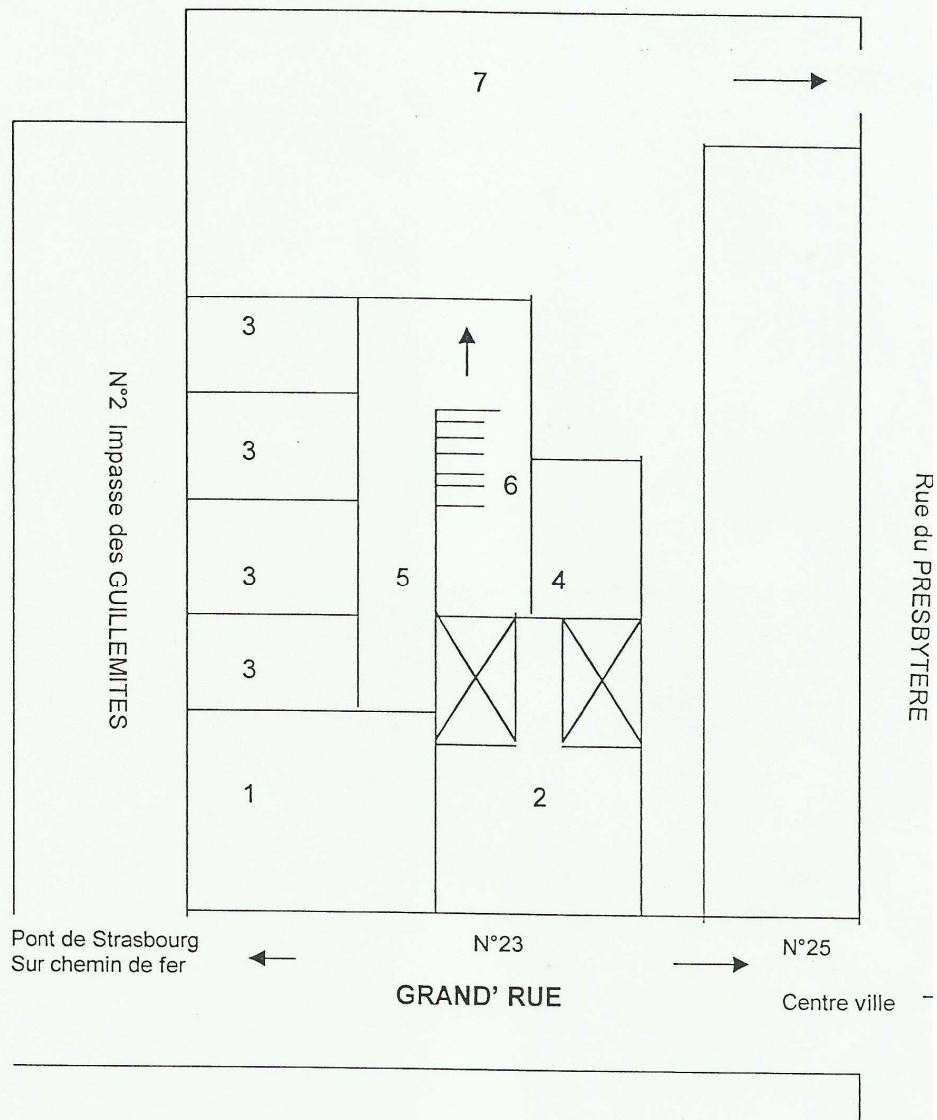
Le plancher n'est pas un parquet mais fait de larges planches de 30 centimètres.

La cuisine est éclairée par une fenêtre donnant sur la cour des dépendances. L'évier taillé d'une pièce dans la pierre ne date pas d'aujourd'hui. L'écoulement devait se faire dans un seau.

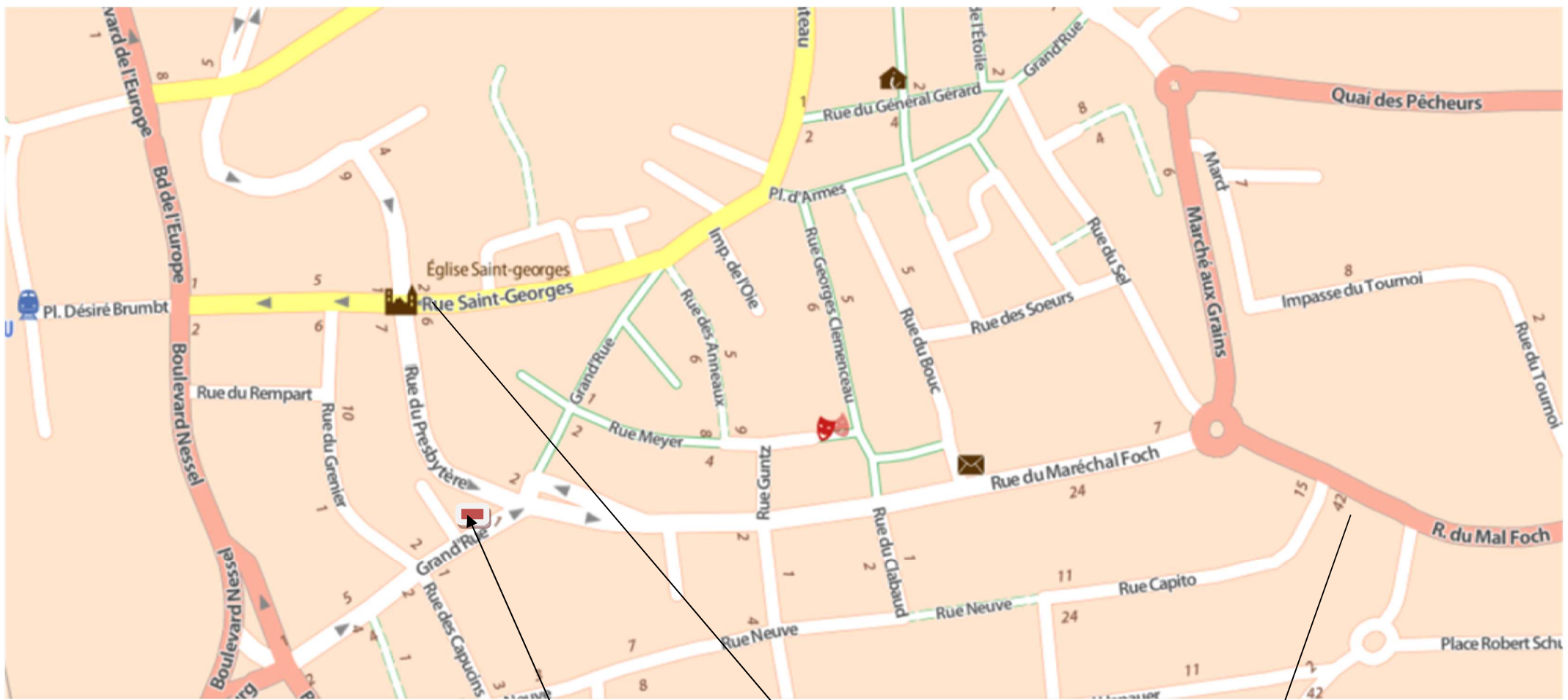
L'escalier qui mène au dessus se poursuit vers un vaste grenier aménageable, disposant de deux fenêtres en jacobines.

Le croquis fait à main levée et de mémoire après la visite n'est pas à l'échelle, mais donne une idée de la disposition des pièces à l'étage.

Croquis, à main levée, de l'appartement de Thomas NOEL



1. Séjour
2. Chambre des parents (alcove double)
3. Chambres
4. Cuisine
5. Couloir
6. Escalier
7. Dépendances avec sortie : rue du Presbytère



Plan de HAGUENAU : Maison NOEL – Eglise Saint Georges - Cimetière